
LOCALE EXPRESS

PUY-SANIÈRES

Parapentisme et lignes THT évoqués par les conseillers municipaux

→ Le sujet, qui n'avait pas la forme d'une délibération mais plutôt d'une discussion entre conseillers municipaux, a été évoqué lors du dernier conseil puyssatin. La société embrunaise Jennif'air (sports en plein air) opère en effet tout proche des sites d'assemblage de pylônes de RTE. « Jennif'air se pose des questions pendant les travaux », explique Valérie Rossi, le maire, « compte tenu de la pose des pylônes, des câbles, de la plateforme d'assemblage et pense qu'elle ne pourra pas voler ». Jennif'air exploite en effet le site de décollage (Mont Guillaume), celui d'atterrissage (Pierre Plate) ainsi que les couloirs de vol selon les facilités prévues dans la convention. Le conseil municipal a donc débattu et exposé d'une part l'effort de co-activité raisonnée proposée lors d'une réunion par les différents intervenants du chantier (RTE et Bouygues notamment) et d'autre part le fait que les deux parcelles concernées ne sont pas touchées directement par les travaux. Conseiller municipal et membre de l'association "Perspectives haut-alpines" favorable au projet de RTE, Bruno Paris a estimé que « le gros de la saison ne serait pas impacté », juillet et août devant être hors des rotations des hélicoptères.